

Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2014 : 461M€

En M€	1 ^{er} trimestre		
	2014	2013	Variation
CA Abonnements	408	424	-4%
CA Publicité et Autres	53	49	9%
Total Chiffre d'affaires	461	473	-2%

Faits marquants du 1^{er} trimestre 2014 et post-clôture

CANAL+ confirme sur ce premier trimestre sa capacité de chaîne généraliste à créer l'événement dans différents domaines notamment :

- Le documentaire au travers de *Made in France* qui réalise la meilleure audience d'un documentaire en Prime sur CANAL+ depuis février 2012 ;
- Le sport avec 2,3 millions d'abonnés sur le match PSG-OM et le retour en hausse de la Formule 1 (+ 28% d'audience sur le 1^{er} Grand Prix de la saison en Australie).

CANAL+ connaît par ailleurs une forte dynamique de croissance sur les usages délinéarisés avec une consommation de CANAL+ A LA DEMANDE sur le premier trimestre 2014 en hausse de + 42% sur 1 an, qui confirme la hausse de + 32% réalisée en 2013 dans un marché de la télévision de rattrapage qui affiche -2%¹.

Le 14 janvier 2014, le groupe CANAL+ s'est vu concéder par la LNR les droits de diffusion exclusifs du TOP 14 pour les cinq saisons 2014/2015 à 2018/2019. Ces droits portent sur l'intégralité des matches du TOP 14, sur tous les supports et dans tous les territoires.

Le 4 avril 2014, SECP a remporté, pour les 4 saisons 2016/2017 à 2019/2020, les lots 1 et 2 de l'appel d'offre sur les droits de diffusion de la LIGUE 1. CANAL+ proposera chaque week-end les trois meilleures affiches, le vendredi soir, le samedi après-midi et bien sûr le dimanche soir, ainsi que ses magazines emblématiques, JOUR DE FOOT, le CANAL FOOTBALL CLUB et le DEBRIEF.

Le 11 avril 2014, SECP s'est vu attribuer par l'UEFA un lot premium de la Champions League pour les trois saisons 2015/2016 à 2017/2018, qui lui permettra de prolonger durablement son offre de football. CANAL+ diffusera en direct un match de premier choix à chaque journée de Champions League et continuera de raconter la compétition grâce à son émission CANAL CHAMPIONS CLUB.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de SECP pour le 1^{er} trimestre 2014 s'établit à 461M€, en légère baisse par rapport à 2013 du fait de la hausse de la TVA sur les abonnements.

Au 31 mars 2014, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs à CANAL+ (France Métropolitaine, DROM-COM et Afrique) s'élève à 5,6 millions d'abonnements, en croissance de 63k abonnements par rapport à fin mars 2013.

Ce communiqué est également disponible sur le site de la Société actionnaires.canalplus.fr.

Contacts :

Relations Investisseurs – Marine SCHENFELE – 01 71 35 35 36 / e-mail : relations-actionnaires@canal-plus.com

Direction de la Communication – Laurence GALLOT 01 71 35 02 22 / Antoine BANET-RIVET 01 71 35 00 26

¹ [source CNC – L'économie de la télévision de rattrapage en 2013]